

Naufrage d'un vaisseau anglais *le Verels* à la côte de l'Isle de France.

Le 27 avril 1771 - Desroches au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/28, folio 116.

N°30

A l'Isle de France, le 27 avril 1771

Monseigneur,

J'appris hier, pendant le dîner, qu'un assez gros vaisseau avait péri la nuit précédente à la côte de cette île, à plus de 4 lieues du Port-Louis. Ce fut M. Poivre qui de la campagne où il est, m'en donna avis, je fis partir sur le champ M. de Laroche, et j'attendais avec les plus cruelles inquiétudes des nouvelles de ce fâcheux événement ; car dans mon imagination je voyais tour à tour et à chaque moment, la perte de tous les vaisseaux que nous attendons.

A 6 heures et demie du soir, mon aide de camp revint lui-même, et avec une diligence incroyable, il avait fait cette course, et avait cependant pourvu à tout avec des précautions et une intelligence que je ne saurais assez louer.

Il m'apprit que c'était le vaisseau de la Compagnie d'Angleterre *le Verels*, parti depuis deux mois de Calicutta [Calcutta]. Il ne s'était encore sauvé que 2 hommes dont un officier, cousin du capitaine. La mer était affreuse, et hier au soir il n'y avait encore aucun moyen de donner du secours à ces malheureux. On a dut y travailler toute la nuit. Il est une heure après midi, et je n'en ai encore aucune nouvelle, mais j'y ai renvoyé ce matin M. de La Roche dès les 4 heures, et je suis aussi tranquille que si j'y étais moi-même, ne pouvant m'y transporter qu'après le départ du *Triton*.

D'un autre côté, M. le Vicomte Ducheylas [du Chayla¹] qui était chez M. Poivre lorsque cette nouvelle y parvint, se transporta aussitôt sur les lieux, et il dirigera tous les secours de marine, tandis que mon aide de camp donnera en mon nom tous les ordres nécessaires dans toutes les parties.

Malgré ma mauvaise santé, je m'y transporterai moi-même le plus tôt possible, et je ferai en leur faveur tous les efforts dont l'humanité et la générosité sont capables.

Je dois, Monseigneur, vous rendre compte de la manière dont s'est conduit Madame de Céré, sœur de M. de Laroche. Elle était seule à son habitation aux Pamplemousses, elle a envoyé sur le champ son cuisinier avec ordre de fournir tous les secours possibles et de toute nature, à tous ceux qui échapperaient de ce naufrage. Entre autres choses, elle a envoyé sur le champ préparer pour les recevoir, une très belle habitation qu'elle a sur les bords de la mer, vis-à-vis du lieu où le vaisseau a péri.

Avant que *le Triton* parte, j'en recevrai successivement des nouvelles, et je les joindrai, par extrait, à cette lettre.

La compassion et la générosité ne me feront pas oublier les précautions que je dois prendre pour empêcher que les Anglais prennent par là aucune connaissance de cette île.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

¹ Claude Joseph de Langlade, comte de Saint-Paul, vicomte du Chayla. (Antoine Chelin, *Une île et son passé*, p.103)

Je ne vous ai point parlé, Monseigneur, dans le corps de ma lettre du jeune Du Clesmeur [Duclesmeur], garde-marine, parce qu'il est mon neveu. Mais malgré cela, je me vois obligé de vous rendre compte que c'est un sujet de la plus grande espérance pour le service.

Je le fis partir à l'entrée de la nuit avec une escouade de matelots et des esclaves, pour porter les secours au vaisseau anglais. Il y fait des merveilles jour et nuit. Il a commandé pendant vingt mois une flûte avec beaucoup de succès et une approbation générale. Je l'ai démonté dernièrement pour une faute pour laquelle j'aurais à peine réprimandé un étranger. J'ai vu avec un plaisir enfoui toute la colonie et tout le militaire prendre son parti contre moi dans cette occasion. Je ne suis pas injuste, et après l'avoir corrigé, je vais l'employer mieux. Mon projet est de le comprendre dans la petite expédition qui doit ramener Poutavery chez lui.

L.C.D.

* * *